

6808

Montluçon 1898
BIBLIOTHÈQUE

DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS

CA

XVI^E CONGRÈS NATIONAL

DU

Parti Ouvrier Français

TENU A MONTLUÇON

Du 17 au 20 Septembre 1898

20 Centimes

Montluçon

1898

PARIS

IMPRIMERIE SPECIALE DU PARTI OUVRIER

A. DESIRÉ, 25, RUE BUFFAULT

1898

LE SOCIALISTE

DU 10 OCTOBRE 1905

1005

XVI^e CONGRÈS NATIONAL

Tenu à Montluçon

du 17 au 20 Septembre 1898

Le XV.^e Congrès National du Parti Ouvrier Français s'est réuni du 17 au 20 septembre 1898, à Montluçon, salle des Fêtes, à l'Hôtel de Ville.

Ouvert sous la présidence d'honneur du citoyen Jean Dormoy, maire de Montluçon, conseiller général, le Congrès a tenu sept séances, avec des bureaux ainsi composés :

PREMIÈRE SÉANCE. (*Samedi après-midi*). — Président : Sauvanet, maire d'Huriel, député de l'Allier ; assesseurs : Delory, maire de Lille, conseiller général et Ferrero, député du Var.

2^e SÉANCE. (*Dimanche matin*). — Président : Carnaud, député des Bouches-du-Rhône ; assesseurs : Ribaud, délégué de l'Isère et Emile Teyssonnières, conseiller municipal de Limoges.

3^e SÉANCE. (*Dimanche après-midi*). — Président : René Chauvin ; assesseurs : Pastre, député du Gard et Dufour, député de l'Indre.

4^e SÉANCE. (*Lundi matin*). — Président : Ghesquièrre, conseiller général de Lille ; assesseurs : Bénézech, député de l'Hérault et Ber-

nard-Cadenat, député des Bouches-du-Rhône.

5^e SÉANCE. (*Lundi après-midi*). — Constans, adjoint au maire de Montluçon ; assesseurs : Rognon, délégué du Rhône et Bertholet, délégué de la Seine.

6^e SÉANCE. (*Lundi soir*). — Devraigne, délégué du Nord ; assesseurs : Saint-Martin, conseiller municipal de Bordeaux et Panaud, conseiller municipal de Buxières-les-Mines.

7^e SÉANCE. (*Mardi matin*). — Président : Jules Guesde ; assesseurs : Augé, maire de Roanne et Krauss, député du Rhône.

La Commission de vérification des pouvoirs comprenant les citoyens Henri Ghesquière (Fédération du Nord), Fay (Fédération de l'Isère), Gabriel Bertrand (Fédération Parisienne), Ch. Fouilland (Fédération de l'Allier), Pédron (Conseil national), a constaté la présence de cent-vingt délégués, parmi lesquels neuf députés, cinq conseillers généraux, cinq conseillers d'arrondissements, treize maires et adjoints et trente-trois conseillers municipaux. Les Fédérations, régionales ou départementales, représentées, étaient au nombre de quinze.

Communes et Organisations

REPRÉSENTÉES

Ainay-le-Château. — Comité républicain-socialiste.

Aix-en-Othe. — Groupe du Parti Ouvrier.

Annonay. — Groupe du Parti Ouvrier. — Groupe de la Jeunesse socialiste.

- Avenièrès (les). — Parti Ouvrier.
Arcachon. — Groupe des travailleurs républicains socialistes.
Andeville. — Groupe socialiste.
Bazancourt. — Groupe du Parti : *l'Étincelle*.
Aiguesvives. — Groupe d'études sociales.
Alignan-du-Vent. — Groupe socialiste.
Antignac. — L'Avant-garde agricole.
Arlinan. — Groupe socialiste.
Audenge. — Comité républicain socialiste.
Agen. — Groupe du Parti Ouvrier. — Groupe républicain socialiste. — Groupe des conseillers municipaux du Parti.
Anse. — Groupe républicain socialiste.
Anse-Bertrand. — Minorité du Conseil municipal.
Asnières. — Groupe socialiste.
Athis-Mons. — Groupe socialiste.
Alix. — Comité républicain socialiste.
Arbresle (l'). — Comité républicain socialiste.
Azerable. — Cercle républicain socialiste.
Arveyrès. — Comité républicain socialiste.
Ambarès. — Comité républicain socialiste.
Avèze. — Parti Ouvrier.
Aiguesmortes. — Groupe socialiste.
Anstain. — Section du Parti.
Anzin. — id.
Armentières. — id.
Axq. — Syndicat textile.
Auchel. — Section du Parti
Aulas. — Groupe socialiste.
Avion. — Section du Parti.
Beaucaire. — Cercle ouvrier socialiste.
Bourras. — Groupe d'études sociales.
Beaune (Allier). — Comité républicain socialiste.
Bernin. — Groupe socialiste agricole.
Bourg. — Groupe du Parti Ouvrier.
Bourgoin. — Groupe socialiste.

- Buisse (La). — Minorité socialiste du Conseil municipal.
- Béziers. — Parti Ouvrier.
- Bar-sur-Seine. — Groupe républicain socialiste.
- Bouilly. — Groupe du Parti.
- Breteuil. — Groupe collectiviste.
- Bury. — Parti Ouvrier.
- Bruniquel. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Baurech. — Groupe socialiste.
- Bègles. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Biganos. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Bouscat (le). — Comité socialiste.
- Blaye. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Bordeaux. — Association des travailleurs républicains socialistes, comprenant les comités des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e cantons; L'Égalité de Bacalan; L'Avant-garde Bastidienne; L'Avenir social; Le Rappel des travailleurs de la cité Martin-Videau; Syndicat des ouvriers boulangers et biscuitiers.
- Boucau (le). — Parti Ouvrier.
- Branne. — Comité cantonal républicain socialiste.
- Bassens. — Comité républicain socialiste.
- Balizac. — Comité républicain socialiste.
- Baron. — Comité républicain socialiste.
- Bois-Colombes. — Cercle collectiviste.
- Biarritz. — Parti Ouvrier.
- Bagneux. — Groupe du Parti.
- Bicêtre. — Groupe socialiste révolutionnaire des invalides du travail.
- Buxières-les-Mines. — Comité socialiste; Syndicat des ouvriers mineurs; Minorité socialiste du Conseil municipal.
- Bonny. — Groupe socialiste; Municipalité.
- Bédarieux. — Groupe socialiste.
- Bessan. — Groupe socialiste.

Bourg-de-Péage. — Parti Ouvrier.
Bertry. — Section du Parti.
Bastide-Rouairoux. — Groupe du Parti
Ouvrier.
Bethune. — Section du Parti.
Bruille Notre-Dame. — id.
Burbure. — id.
Cette. — Groupe collectiviste — Conseil
municipal.
Chartres. — Groupe d'études sociales et
d'action socialiste.
Chamoy. — Groupe socialiste.
Le Cateau. — Parti Ouvrier
Cuvigny. — Parti Ouvrier.
Le Cateau. — Groupe socialiste.
Carpentras. — Groupe républicain socia-
liste.
Cavaillon. — Groupe socialiste.
Cenon. — La Liberté.
Caudéran. — Comité socialiste.
Castillon. — Groupe républicain socialiste.
Caluire-Cuire. — Groupe du Parti Ouvrier;
Jeunesse de Parti Ouvrier de Caluire.
Corbeil-Essonnes. — Groupe du Parti
Ouvrier.
Clamart. — Groupe socialiste.
Le Chapeau. — Comité républicain
socialiste.
Châtillon. — Groupe du Parti.
Colombes. — Groupe collectiviste.
Colombiers. — Parti Ouvrier.
Courbevoie. — Groupe républicain socia-
liste révolutionnaire; Chorale : *l'Ère nouvelle*.
Caen. — Groupe républicain socialiste.
Condé-sur-Noireau. — Groupe du Parti
Ouvrier.
Capestang. — Groupe ouvrier socialiste.
Clermont-l'Hérault. — Groupe socialiste.
Cournonterral. — Groupe ouvrier socia-
liste.
Cessenon. — Parti Ouvrier.
Cazouls. — Parti Ouvrier.

Chambéry. — Groupe d'études sociales.
Castres. — Groupe du Parti Ouvrier.
Camiac. — Comité républicain socialiste.
Castels-en-Dortne. — Comité républicain socialiste.
Carbon-Blanc. — Comité cantonal républicain socialiste.
Créon. — Comité central socialiste.
Commenty. — Parti Ouvrier.
Cérilly. — Comité républicain socialiste.
Canaules. — Groupe de la jeunesse socialiste.
Calvisson. — Cercle des Droits de l'homme.
Cros-la-Rouvière. — Groupe socialiste.
Cambrai. — Section du Parti.
Carvin. — id.
Comines. — id.
Caudry. — id.
Croix. — Conseil municipal; Section du Parti.
Cysoing. — Section du Parti.
Daignac. — Groupe socialiste.
Domène. — Groupe du Parti Ouvrier.
Dreux. — Le Réveil social.
Durdal-Larequille. — Comité socialiste. — Union des chambres syndicales.
Domérat. — Groupe du Parti Ouvrier.
Doulezon. — Comité républicain socialiste.
Deneuille-les-Mines. — Comité républicain socialiste.
Denain. — Section du Parti.
Dorignies. — Id.
Douai. — Id.
Dunkerque. — Section du Parti : trois groupes.
Esperaza. — Groupe du Parti Ouvrier.
Epernay. — Cercle d'Etudes sociales ; le *Petit Sparnacien*.
Eynesse. — Groupe socialiste.
Ervy. — Groupe du Parti Ouvrier.
Espira-de-l'Ahly. — Groupe du Parti Ouvrier.

- Estissac. — Le Réveil social.
Eyzines. — Comité républicain socialiste.
Fougères. — Groupe socialiste.
Floirac-la-Souys. — Association des Travailleurs républicains socialistes.
Fronsac. — Comité républicain socialiste.
Florensac. — Groupe des travailleurs socialistes.
Flers-de-l'Orne. — Groupe du Parti Ouvrier.
Frontenas. — Groupe républicain socialiste.
Frontenac. — Comité républicain socialiste.
Fourquières-les-Lens. — Parti Ouvrier.
Fourques. — Groupe socialiste.
Flers (Nord). — Section du Parti.
Fourquières. — Id.
Fresnes. — Id.
Fourmies. — Section du Parti : trois groupes.
Gabian. — Groupe socialiste.
Grenoble ; Parti Ouvrier ; Section du cours Berriat ; Section des travailleurs socialistes italiens résidant à Grenoble ; Journal *Le Droit du Peuple*.
Gaillon. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Givors. — Groupe d'Etudes sociales.
Grandris. — Parti Ouvrier.
Garenne-Colombe (La). — Groupe collectiviste.
Gennevilliers. — Syndicat des travailleurs de la terre. — Groupe du Parti Ouvrier de Villeneuve-la-Garenne.
Gleizé. — Comité républicain socialiste.
Gensac. — Comité républicain socialiste.
Grézillac. — Comité républicain socialiste.
Gujan-Mestras. — Comité républicain socialiste.
Gench. — Section du Parti.
Gosier. — Conseil municipal.
Hermès. — Groupe du Parti Ouvrier. — Syndicat des ouvriers en scieries mécaniques.
Heyrieux. — Groupe socialiste.

Buriel. — Comité socialiste ; Conseil municipal.

Hellennes. — Section du Parti ; Conseil municipal.

Harbourdin. — Section du Parti.

Henin-Liétard. — Section du Parti : trois groupes.

Houplines. — Section du Parti : deux groupes.

Izeaux. — Parti Ouvrier.

Issy-les-Moulineaux. — Groupe d'études sociales.

Ivry-sur-Seine. — Groupe d'action socialiste d'Ivry-centre ; l'avenir collectiviste d'Ivry-Port ; Avant-garde collectiviste du Petit-Ivry ; Conseil municipal.

Istres. — Groupe du Parti Ouvrier ; Conseillers municipaux socialistes.

Issoudun. — Groupe d'études sociales ; Conseil municipal ; Union syndicale des ouvriers sur cuirs et peaux ; Syndicat du Bâtiment.

Lézignan. — Groupe socialiste agricole.

Lodève. — Groupe ouvrier socialiste.

Lunel. — Groupe d'études sociales.

Langon. — Association des travailleurs républicains socialistes.

Letourne. — Association des travailleurs républicains socialistes.

Lormont. — Les Droits de l'homme.

Langoiran. — Association des travailleurs républicains socialistes ; Syndicat des travailleurs des champs.

Léognan. — Association des travailleurs républicains socialistes.

Lisieux. — Groupe d'études sociales.

Libourne. — Association des travailleurs républicains socialistes.

Lyon. — Groupe du 1^{er} arrondissement : — Groupe du II^e arrondissement ; Groupe du III^e arrondissement ; Groupe du IV^e arrondissement ; Union des travailleurs socialistes du IV^e arrondissement ; Groupe de la Chau-

mière ; Groupe du Ve arrondissement ; Groupe du Vie arrondissement ; Comité électoral des employés de tramways ; Groupe des étudiants collectivistes ; Jeunesse matérialiste ; Jeunesses du Parti Ouvrier, de Mouchat-Montplaisir et de Vilette-Paul-Bert ; Syndicat des tisseurs fédérés ; Groupe des Charpennes.

Les Lèves et Choumeryragues. — Comité républicain socialiste.

Lamentin. — Conseil municipal.

Labruignière. — Groupe socialiste.

Lassalle. — Groupe socialiste.

Limoges. — Cercle de l'Union des républicains socialistes ; Groupe socialiste du Conseil municipal.

Lieurancabrières. — Parti Ouvrier.

Lucenay. — Comité socialiste.

Léogéats. — Comité républicain socialiste.

Lille. — Section du Parti : 49 groupes ; syndicat des ouvriers de l'Abattoir.

La Bassée. — Section du Parti.

La Chapelle d'Armentières. — Section du Parti.

La Madeleine. — Section du Parti.

Lannoy. — id.

Lens. — id.

Liévin. — id.

Lillers. — id.

Lomme. — id.

Loos. — id.

Lys-lès-Lannoy. — id.

Moulon. — Comité républicain socialiste.

Mans (Le). — L'Égalité sociale.

Manosque. — Groupe socialiste.

Marseille. — Groupe le Drapeau rouge ; Union syndicale des marins du commerce.

Molière-Cavaillac. — Groupe socialiste.

Montauban. — Parti Ouvrier.

Montereau. — Groupe socialiste.

Montargis. — Parti Ouvrier.

Montdardier. — Groupe socialiste.

Moirans. — Groupe socialiste.

- Motte-d'Aveillans (La). — Parti Ouvrier.
Morestel. — Parti Ouvrier.
Montalieu-Vercieu. — Parti Ouvrier.
Méru. — Groupe républicain socialiste du
Parti Ouvrier.
Magenta-Dizy. — Groupe du Parti
Montpellier. — Parti Ouvrier; Groupe des
étudiants socialistes; Minorité socialiste du
Conseil municipal.
Magalas. — Groupe républicain socialiste.
Marsillargues. — Groupe d'études sociales;
La Solidarité; Conseil municipal.
Marnand. — Comité socialiste.
Maraussan. — Parti Ouvrier.
Montagnac. — Groupe socialiste.
Maureilhan. — Groupe républicain socia-
liste.
Murviel-les-Béziers. — L'Avant-garde socia-
liste.
Monteux. — Cercle républicain socialiste.
Macau. — Comité socialiste.
Monségur. — Comité républicain socialiste.
Montrouge. — Groupe collectiviste.
Malakoff. — Groupe collectiviste.
Maison-Alfort. — Parti Ouvrier.
Monthléry-Linas. — Groupe du Parti
Ouvrier.
Marigny-le-Châtel. — L'Équité sociale.
Maizière-la-grande-Paroisse. — Groupe du
Parti.
Mouy. — Groupe socialiste.
Montluçon. — Parti Ouvrier; Union répu-
blicaine socialiste; Conseil municipal; Union
des Chambres syndicales ouvrières; Syndicat
des employés; Syndicat des ouvriers et em-
ployés de chemin de fer; Syndicat des ou-
vriers verriers; Syndicat des ouvriers de la
ville; Chambre syndicale des cordonniers;
Syndicat des travailleurs du livre; Syndicat
des perruquiers; Syndicat de la métallurgie;
Syndicat des ouvriers boulangers.
Murat. — Comité républicain socialiste.

- Mulatière (La). — Comité de concentration socialiste.
- Mornant. — Comité socialiste.
- Mérignac. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Meaulne. — Comité républicain socialiste.
- Marcq-en-Barœul. — Section du Parti.
- Marly. — Id.
- Maubeuge. — Id.
- Nages. — Groupe socialiste.
- Nanterre. — Groupe socialiste.
- Nézignan-l'Evêque. — Groupe socialiste.
- Nogent-sur-Marne. — Comité socialiste.
- Nantes. — Fédération socialiste Nantaise ; Agglomération du Parti Ouvrier.
- Narbonne. — Fédération socialiste Narbonnaise.
- Neuville-sur-Saône. — Groupe du Parti Ouvrier ; Libre-pensée.
- Niort. — Parti Ouvrier.
- Oullins. — Cercle d'études sociales ; Jeunesse républicaine socialiste.
- Oignies. — Section du Parti.
- Onnaing. — Id.
- Pallet (Le). — Union des syndicats de colons des vignes à complant et agriculteurs de la Loire-Inférieure ; section du Pallet, la Haie-Fouassière, Château-Thebaud et Saint-Fiacre ; section des communes des cantons d'Aigrefeuille et de Clisson ; Syndicat du canton de Vallet ; Syndicat du canton de Loroux-Brottereaux ; Syndicat du canton de Vertou.
- Pézénas. — Groupe socialiste.
- Pont-de-Chéruy. — Groupe républicain socialiste.
- Pont-en-Roan. — Parti Ouvrier.
- Perpignan. — Section de la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales ; le *Républicain*.
- Panillac. — Comité socialiste.
- Pessan. — Association de travailleurs républicains socialistes.

- Pontcharra. — Groupe socialiste.
Puteaux. — Groupe socialiste révolutionnaire.
Palis. — Groupe du Parti Ouvrier.
Piney. — Groupe du Parti Ouvrier.
Pernes. — Groupe socialiste.
Poujol (le). — Parti Ouvrier.
Plazey. — Groupe le *Réveil social*.
Pujols. — Comité républicain socialiste.
Petite-Marche (La). — Groupe républicain socialiste.
Pompignan. — Parti Ouvrier.
Paris. — Agglomération parisienne ; Cercles collectivistes des 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 13e, 14e, 15e, 17e, 19e arrondissements ; Maison du Peuple du 17e ; Etudiants collectivistes ; Le *Socialiste* ; Conseil Fédéral de la Région parisienne ; l'Emancipation typographique ; groupe la Couture.
Pont-de-Nieppe. — Section du Parti.
Pointe-à-Pitre. — Minorité du Conseil municipal.
Proveysieux. — Groupe socialiste.
Petit-Bourg. — Conseil municipal.
Quillan. — Parti Ouvrier.
Quinsac. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Roanne. — Agglomération roannaise du Parti Ouvrier Français ; Jeunesse unioniste ; Conseil municipal ; Journal *l'Avant-Garde*.
Rives. — Parti Ouvrier.
Riceys (Les). — Groupe du Parti ; Conseil municipal.
Rivière (La). — Groupe du Parti Ouvrier
Reims. — Groupe d'études sociales du 2e canton ; Groupe du 3e canton ; Groupe socialiste du 4e canton ; Syndicat des ouvriers maçons.
Royan. — Groupe socialiste.
Rivesaltes. — Section du Parti (adhérente à la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales.)

Romilly-sur-Seine. — Agglomération romillonne du Parti Ouvrier ; Association des ouvriers et ouvrières de toutes professions se rattachant à la bonneterie (5 sections) ; Groupe socialiste du Conseil municipal ; Libre-Pensée ; Syndicat des bonnetiers.

Rouen. — Parti Ouvrier.

Rochefort. — Parti Ouvrier rochefortais.

Romans. — Parti Ouvrier ; Maison du Peuple.

Renage. — Groupe socialiste.

Roubaix. — Section du Parti : 17 groupes. — Chambre syndicale ouvrière textile ; Union métallurgique ; Syndicats : des charpentiers-menuisiers, des tricurs, des ourdisseurs, des ouvriers en bâtiment, des ferblantiers-zingueurs, des peintres, des maçons, des marchands de journaux, des mouleurs ; la Coopérative *la Paix*.

Rouchin. — Section du Parti.

Raimbeaucourt. — id.

Raismes. — id.

Rouvroy. — id.

Ruigny (Allier). — Comité républicain socialiste.

Salon. — Groupe socialiste.

Sassenage. — Parti Ouvrier.

Savian. — Groupe socialiste.

Sainteterre. — Comité socialiste.

Sisteron. — Groupe socialiste.

Soucieu-en-Jarret. — Comité républicain socialiste.

Sauternes. — Comité républicain socialiste.

Serres. — Groupe socialiste.

Sauve. — Groupe du Parti Ouvrier.

Sumène. — Id.

Sainghin-en-Weppes. — Section du Parti.

Saint-Amand. — Section du Parti : 3 groupes

Saint-André. — Id.

Saint-Saulve. — Id.

Sallaumines. — Id.

Sangatte. — Id.

- Séclin. — Section du Parti : trois groupes.
Solesmes. — Id.
Sainghin-en-Melantois — Id.
Sin-le-Noble. — Id.
Somain. — Id.
Sequedin. — Id.
Sommières. — Groupe de l'Union socialiste.
Saint-Egrève. — Parti Ouvrier.
Saint-Martin-d'Hères. — Groupe socialiste.
Saint-Bonnet-de-Chavagne. — Groupe socialiste agricole.
Saint-Laurent-d'Aigouze. — Groupe du Parti Ouvrier.
Saint-Paul-de-Varces. — Groupe socialiste agricole.
Saint-Quentin-sur-Isère. — Groupe socialiste.
Saint-Gervais-sur-Marne — Groupe socialiste.
Saint-Jean de la Blanquière. — Groupe socialiste.
Saint-André-de-Cubzac. — Comité républicain socialiste.
Saint-Vivien (Gironde). — Comité socialiste.
Sainte-Croix-du-Mont. — Comité républicain socialiste.
Sainte-Rose. — Conseil municipal.
Sainte-Livrade. — L'Avenir Saint-Livradais.
Saint-Rambert. — Groupe du Parti Ouvrier; Jeunesse du Parti.
Saint-Vérand. — Groupe socialiste.
Saint-Ouen. — Groupe collectiviste.
Saint-André (Aube). — L'Avant-garde socialiste.
Saint-Lyé. — Groupe du Parti Ouvrier.
Sainte-Savine. — Groupe des travailleurs socialistes; Conseil municipal.

Saint-Emilion. — Comité républicain socialiste.

Sainte-Florence. — Comité républicain socialiste.

Sainte-Foy-la-Grande. — Groupe socialiste.

Saint-Macaire. — Association des travailleurs républicains socialistes.

Saint-Médard-en-Jalles. — Association des travailleurs républicains socialistes.

Saint-Remy-de-Provence. — Réveil du Parti Ouvrier.

Saint-Eloi-les-Mines. — Groupes du Parti Ouvrier : Syndicat des Mineurs ; Conseil municipal.

Saint-Symphorien-sur-Croise. — Comité républicain socialiste.

Saint-Maurice-sur-Dargoire. — Comité républicain socialiste.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Groupe socialiste.

Saint-Genis-les-Ollières. — Comité républicain socialiste.

Saint-Pierre-le-Palude. — Libre-Pensée.

Saint-Sylvestre (Haute Vienne). — Groupe républicain socialiste.

Saint-Loup (Bouches-du-Rhône). — Groupe d'études sociales.

Saint-Jean-Dardières. — Comité républicain socialiste.

Sainte-Radegonde (Gironde.) — Comité républicain socialiste.

Saint-Quentin-de-Baron. — Comité républicain socialiste.

Saint-Germain-du-Puch. — Comité républicain socialiste.

Saint-Symphorien (Gironde.) — Comité central socialiste.

Saint-Mariens. — Comité républicain socialiste.

Saint-Marcel-les-Marcillat. — Comité républicain socialiste.

Saint-Bonnet-de-Tronçay. — Comité socialiste.
Saint-Palus. — Comité républicain socialiste.
Saint-Désiré (Allier). — Comité socialiste.
Saint-Angel (Allier). — Comité républicain socialiste.
Saint-Laurent-le-Minier. — Groupe du Parti Ouvrier.
Saint-Geniès-les-Magloires. — Groupe collectiviste.
Saint-Hippolyte-du-Fort. — Cercle du Parti Ouvrier ; Conseil municipal.
Saint-Victor. — Comité républicain socialiste.
Toulon. — Section Toulonnaise du Parti ouvrier.
Thouars (Lot-et-Garonne). — Groupe socialiste agricole.
Thuir. — Section de Parti Ouvrier (adhérente à la Fédération des Pyrénées-Orientales).
Talence. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Tullins. — Parti ouvrier.
Tillet. — Comité socialiste.
Tronche (La). — Parti Ouvrier.
Touvet (Le). — Id.
Tabanac. — Comité républicain socialiste.
Thézan les-Béziers. — Parti Ouvrier.
Tèche. — Groupe socialiste.
Thizy. — Comité socialiste.
Tour-du-Pin (La). — Groupe socialiste.
Thonon-les-Bains. — Groupe socialiste.
Troyes. — Groupe des travailleurs Troyens ; Le Réveil social ; Groupe Ni Dieu ni Maître ; la Sociale de Croncels ; le Droit social ; les Droits de l'Homme ; la Jeunesse socialiste ; La Jeunesse Révolutionnaire ; L'Action collectiviste des Trévois ; Groupe théâtral socialiste ; L'Union sociale du Pont-Vert ; Bibliothèque du Parti Ouvrier Troyen ; Société coopérative

« La Sociale »; Journal le *Réveil des Travailleurs*; Cercle d'études sociales des employés de chemins de fer; Syndicat des Bûcherons de l'Aube; Syndicat des ouvriers et ouvrières de la bonnetterie; Syndicat des ouvriers bonnetiers circulaires; Syndicat des ouvriers en voitures; Syndicat des ouvriers maçons et tailleurs de pierres; Syndicat des employés du chemin de fer; Union antireligieuse.

Thouars (Deux-Sèvres). — Groupe : les Défenseurs de la jeunesse; journal *l'Echo des Deux-Sèvres*.

Tourcoing. — Section du Parti : quatre groupes.

Toulouse. — Agglomération Toulousaine du Parti; Groupe des Conseillers municipaux du Parti.

Teillet-Argenty. — Comité républicain socialiste.

Templeuve. — Section du Parti.

Thumesnil. — Id.

Urcay. — Conseil municipal; Comité socialiste.

Veynes. — Groupe socialiste.

Villeveyrac. — Parti Ouvrier.

Vinay. — Groupe socialistes.

Vienné. — Groupe d'études sociale.

Voreppe. — Parti Ouvrier.

Voiron. — Groupe socialiste; Bourse du travail comprenant six syndicats adhérents; Conseillers municipaux socialistes.

Valros. — Groupe socialiste.

Villedieu-les-Poêles. — Parti Ouvrier.

Villeneuve-d'Ornon. — Comité républicain socialiste.

Vincennes. — Union socialiste; Minorité socialiste du Conseil municipal.

Vitry. — *L'Égalité* de Port-à-l'Anglais; Groupe des conseillers municipaux socialistes.

Versailles. — Comité socialiste de Versailles et des communes environnantes.

Vanves. — *L'Égalité*; Groupe des conseil

lers municipaux socialistes.

Villeurbannes. — L'Égalité : Maison du Peuple : Jeunesse du Parti Ouvrier : Groupe Croix-Luizet.

Villefranche (Rhône) ; Groupe républicain socialiste.

Velmanya. — Groupe du Parti Ouvrier.

Viplaix. — Comité socialiste.

Vauvert. — Parti Ouvrier.

Valenciennes. Parti Ouvrier.

Vallerauque. — Groupe socialiste.

Vergèze. — Groupe socialiste.

Valenciennes. — Section du Parti : trois groupes.

Wattrelos. — Section du Parti : deux groupes.

Vieux-Condé. — Section du Parti : deux groupes.

Wahagnies. — Section du Parti.

Walincourt. — id.

Wambuchies. — id.

Waziers. — id.

Wagnies. — Section du Parti : trois groupes.

Wavrin. — Section du Parti.

Délégués

Aigot. — Augé, maire. — Augros, cons. mun. — Bayle. — Berthollet. — Bougerolles. — Bertrand, J. — Bertrand G. — Berthon, cons. mun. — Bouillaud. — Berthet, adjoint, conseiller d'arrondissement. — Bénézech, député, conseiller municipal. — Bailly, cons. mun. — Béchet. — René Chauvin. — Cachin Marcel. — Carreau, maire. — Conchon, adjoint, conseiller d'arrondissement, délégué mineur. — Constans, adjoint. — Charrière.

— Chaumeau. — Couturier. — Cussac. — Carnaud, député. — Bernard Cadenat, député. — Chicois. — Dormoy, A. — Dormoy, J., maire, conseiller général. — Dalby. — Desalle. — Darne. — Devraigne. — Delory, maire, conseiller général. — Devernay, conseiller général. — Dumazet, maire, conseiller d'arrondissement — Depeize, adjoint. — Durin, cons. mun. — Dubreuil, P. — Depeyrat, cons. mun. — Dufour, maire, député, cons. général. — Durantin. — Emerin. — Fay. — Fafiotte. — Fouilland. — Farjat, G. — Foucher. — Froumajou. — Ferrero, député. — Gabot. — Gauthier, A. — Gauthrin. — Gauthier, F. — Jules Guesde. — Ghesquière, adjoint, conseiller général. — Gagne, — Giraud. — Giros. — Givors. — Habbave. — Hatton. — Dr Isoard. — Jouanard. — Krauss, député, conseiller municipal. — Paul Lafargue. — Lepineux, cons. mun. — Lombret. — Lavigne, Raymond. — Lavigne, Alexandre. — Lüthringer. — Landet. — Lebourg, — Longuet, Jean. — Lafaye. — Londex. — Magloire. — May, Elie. — Mathias. — Marcauzi. — Marciaux, cons. mun. — Monzie (de). — Micon, cons. mun. — Moreau. — Neveu. — Pastre, député. — Panaud, conseiller municipal. — Pagnaud, conseiller municipal. — Pégnieux. — Pédron. — Petauton. — Prévost. — Ponsart. — Quilici, conseiller municipal. — Robert, cons. mun. — Rognon. — Ribaud. — Roussel, maire. — Simonnet. — Sauvanet, maire, député. — Selves, A. — Saint-Martin, cons. mun. — Saint-Paul, conseiller municipal. — Sougey. — Sabardin. — Sicaud. — Thomas, Edmond. — Thomas, Louis, cons. mun. — Troude. — Tissier. — Thévenin. — Teissonnière, cons. munic. — Travailoux. — Tanneron, J., cons. mun. — E. Tanneron. — Vautrin. — Ville-dary. — Vandaele, cons. mun., cons. d'arrond. — P. Vallat, cons. munic. — A. Zevaès, député.

Déclaration

Avant de commencer ses travaux, le XVI^e Congrès national du Parti ouvrier Français, au nom de quinze fédérations et des centaines de groupes et syndicats représentés à Montluçon, salue, comme la promesse et le gage de la prochaine Révolution sociale, le progrès ininterrompu du socialisme international, manifesté avec éclat par les dernières élections législatives d'Allemagne et de France, de Belgique et de Danemark.

Aux socialistes d'Italie passés au fil de l'état de siège, embastillés par centaines ou dispersés sur les chemins de l'exil, le Congrès adresse l'expression de son ardente sympathie et de sa haute admiration pour l'héroïsme avec lequel les militants et les militantes d'au-delà des Alpes ont traversé cette tempête de réaction gouvernementale et militaire.

En même temps qu'il félicite le Parti ouvrier espagnol qui, seul, dans le déchainement des plus basses passions chauvine, a osé, au nom des travailleurs d'Espagne et d'Amérique, élever courageusement la voix en faveur de la paix,

Le Congrès a vu avec joie, au dernier congrès des Trades-Unions, tenu à Bristol, le collectivisme affirmé à la fois comme la tendance de toute l'industrie moderne et comme le but nécessaire de l'organisation et de l'action ouvrière. Il fait des

voux pour qu'aboutisse au plutôt l'idée — soumise au même Congrès — de constituer les 1.300.000 travailleurs *trade-unionisés* d'Angleterre en un grand parti politique du travail sur le terrain de la lutte de classe.

Le Congrès enregistre comme un événement de premier ordre la tenue en Russie même d'un premier congrès socialiste et la formation en Parti ouvrier démocrate-socialiste de toutes les organisations ouvrières et révolutionnaires russes.

Et, décidé à ne laisser toucher, sous aucun prétexte, aux quelques libertés ouvrières arrachées à nos gouvernants bourgeois par plus d'un siècle de lutte, il fait mieux que protester contre l'abominable projet Trarieux tendant à mettre hors du droit de coalition et de grève les ouvriers et employés, par centaines de mille, des services dits publics : il invite, d'ores et déjà, tous les socialistes, tous les travailleurs à s'opposer par tous les moyens au vote de cette nouvelle loi scélérate.

Situation politique et Compte rendu financier

Le Rapport sur la situation générale du Parti, présenté par le Conseil national, est adopté, ainsi que le compte rendu financier, sur les conclusions conformes d'une Commission de vérification composée des citoyens Foucher (Région Parisienne), Fay (Isère), Lavigne (Gironde), Delory (Nord) et Constans (Allier).

LES
Dernières Elections Législatives
ET LEURS CONSÉQUENCES

— —
Réforme électorale

Le Congrès appuie de toutes ses forces les cinq propositions de loi tendant à assurer la liberté et la sincérité du vote, qui ont été déposées par les élus du Parti (1) renvoyées à la Commission du suffrage universel et appuyées par les vœux conformes des conseils généraux du Nord, du Var, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône,

(1) La première, de Carnaud, obligeant les municipalités de mettre à la disposition de chacun des candidats un espace égal réservé à l'affichage de leur profession de foi, circulaires, placards, etc., tout affichage électoral en dehors des cadres ainsi déterminés étant et demeurant interdit; la deuxième, de Bernard-Cadenat, adjoignant à chaque bureau de vote un représentant de chacun des candidats en présence; la troisième, de Sauvanet, appelant les divers candidats à se faire représenter dans les commissions de recensement; la quatrième, de Krauss, autorisant les réunions électorales sur la seule déclaration du candidat ou de son fondé de pouvoirs, et la dernière, de Pastre, organisant la cabine d'isolement comme en Belgique, en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, et le vote par bulletin officiel et unique remis à l'électeur par le président de bureau et contenant les noms de tous les candidats entre lesquels il est appelé à choisir

de la Gironde, de l'Allier et de la Marne.

Il invite en outre tous les groupes du Parti à agir dans le même sens sur les Chambres au moyen de résolutions votées dans des réunions publiques et qui, envoyées aux députés du Parti, devront être centralisées au Conseil national pour être versées dans le grand débat qui s'ouvrira sur la question au Palais-Bourbon.

Projet d'Unité socialiste

ARTICLE PREMIER. — Entre le Parti Ouvrier Français, le Comité Révolutionnaire Central, la Fédération des Travailleurs socialistes, le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire et les Socialistes dits indépendants il est formé une *Union Centrale*, sans que rien soit ou puisse être modifié dans le fonctionnement intérieur de ces diverses organisations, ni dans leur mode de propagande.

Pour entrer dans cette Union, les socialistes indépendants auront à s'entendre entre eux et à s'organiser sur la base du programme minimum, dit de Saint-Mandé.

ART. 2. — L'organe représentatif de l'Union sera constitué par une délégation de chacune des cinq organisations sus-indiquées.

Ces délégués, dont le nombre, pour chaque organisation, sera proportionnel au chiffre des voix qu'elle a réunies sur

ses candidats aux dernières élections législatives, auront à se réunir chaque fois qu'un des incidents de la lutte politique ou économique appellera une décision commune ou une action d'ensemble.

ART. 3. — Le Conseil National a tout pouvoir pour traiter avec les organisations socialistes mentionnées plus haut sur les bases du présent projet.

LES ÉLUS DU PARTI

A la Chambre

Le Congrès déclare que, sur les questions de tactique politique en face des ministères bourgeois, le Parti ne peut demander à ses députés que de se concerter pour agir avec unanimité au plus grand profit du Parti selon les circonstances politiques.

(à l'unanimité)

Le XVI^e Congrès national du Parti Ouvrier Français,

Après avoir entendu les explications des élus du Parti sur ceux de leurs votes qui avaient pu être contestés, se déclare satisfait;

Il exprime sa plus entière confiance dans ses représentants à la Chambre et compte sur leur dévouement et sur leur action commune avec le Conseil national

pour sauvegarder en toutes circonstances les intérêts et le développement du Parti.
(à l'unanimité moins une voix)

Le Congrès, ne reconnaissant qu'au Parti le droit de juger ses élus les approuve de ne tolérer en aucunes circonstances les critiques injurieuses du dehors.

Si des attaques venaient à se renouveler, les élus du Parti auraient à rompre définitivement avec les agresseurs, quels qu'ils soient.

(à l'unanimité)

Sur la proposition des citoyens Guesde et Lafargue, le Congrès décide par un vote et à l'unanimité que les élus du Parti auront dès la rentrée à saisir la Chambre d'une proposition de loi tendant à la suppression immédiate des conseils de guerre en temps de paix.

Sur la proposition du citoyen Zévaès, il décide également à l'unanimité que le projet de réorganisation de l'inspection du travail sur la base de l'élection par les ouvriers et ouvrières, déposé dans la dernière législature par le citoyen Guesde, sera repris par les élus du Parti pour être discuté au plus tôt.

Sont d'autre part renvoyés aux élus du Parti et au Conseil National divers projets relatifs :

A l'organisation de la prud'homie agricole (demande des colons syndiqués de la Loire-Inférieure):

A la refonte des commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance de façon à y assurer la majorité à l'élément électif et à y introduire l'élément ouvrier ;

A la réduction immédiate du service militaire à deux ans, conformément au vœu adopté par les conseils généraux du Var, de l'Hérault, de la Marne et sur la proposition des élus du Parti ;

Au remplacement des quatre contributions directes par un impôt progressif sur le revenu et les successions (conformément aux vœux des mêmes conseils généraux).

Dans le pays

Le Congrès prend acte de l'engagement des élus du Parti de se mettre à la disposition du Conseil National pour la propagande dans le pays, à raison de 10 conférences au minimum pour chacun et par an.

Antisémitisme et Nationalisme

L'antisémitisme n'est qu'une des formes de la réaction.

Il suffit, pour s'en convaincre, de constater, partout où il se produit, ses origines exclusivement cléricales et féodales. En Allemagne, c'est le cléricalisme protestant d'un pasteur Stœker, qui

crée et mène le mouvement. En Autriche, c'est un grand propriétaire terrien, le prince de Lichtenstein. En France, c'est le jésuitisme mal dissimulé derrière un juif traître à sa race, le judas Drumont.

Dans tous ces pays, il s'agissait — et il s'agit — d'un retour offensif des anciennes classes dirigeantes et possédantes — aristocratie et clergé — dépossédés du pouvoir et de leurs privilèges par la bourgeoisie moderne.

Mais, avec son vrai visage, cette tentative de restauration d'un passé définitivement disparu était condamnée à un lamentable et immédiat avortement.

C'est alors que, pour donner à l'antisémitisme une apparence et un moment d'existence, ceux qui en vivent comprirent la nécessité de le *moderniser* et s'avisèrent de le poser en champion de certaines catégories sociales et de certains intérêts économiques appelés à être éliminés par le progrès même de la production.

Faire croire à la propriété terrienne qu'ils vont la sauver de la prédominance de la grande industrie;

Faire croire au petit commerce qu'ils vont l'arracher à la concurrence nécessairement victorieuse des grands magasins ;

Faire croire à la finance chrétienne qu'ils vont la débarrasser de ses rivaux israélites, mieux outillés et supérieurement préparés par un entraînement séculaire ;

Tel est le boniment dont ces bateleurs ont usé — et abusé — à l'usage des jobards, et au profit des roublards avec lesquels il partageaient la recette !

C'était encore insuffisant comme piège à travailleurs. Et lorsqu'ils songèrent à se recruter une clientèle dans le prolétariat, déjà convaincu que la libération du travail est affaire d'expropriation, il leur a fallu se proclamer, eux aussi, expropriateurs et substituer — par une misérable contre-façon que Bebel a pu justement appeler le *socialisme des Lubécites* — à la grande reprise par la société de tous les moyens de productions le pillage anarchique des boutiques et des banques juives.

Tout cela pour aboutir — lorsqu'on met au pied du mur leur croisade contre les Rothchild — à l'abrogation du décret Crémieux et au refus des droits politiques aux Arabes, maintenant exploités par eux après avoir été indistinctement volés par les chrétiens et les juifs!

On a, d'ailleurs, pillé. Et tout ce qui est sorti de ces provocations suivies d'effet c'a été, sans qu'un seul banquier juif ait subi le moindre dommage, l'emprisonnement par centaines des prolétaires entraînés, quand ce n'a pas été des cadavres d'ouvriers et de paysans comme en Galicie.

Rétrogradation à la fois politique et économique. L'antisémitisme a cependant un point de contact avec son ennemie : la bourgeoisie libérale. Comme celle-ci, il nie ou ne veut pas voir la division de la société en classes. Il nie ou ne veut pas voir, chez les juifs comme les chrétiens, l'existence d'une classe exploitée et d'une classe exploitrice, le capitalisme juif ayant à côté — et au-dessous — de lui, le

prolétariat juif si nombreux et si écrasé, notamment en Angleterre et aux États-Unis.

C'est pourquoi, malgré toutes ses p'larades démagogiques, l'antisémisme n'a jamais pu faire illusion à une fraction quelconque de la classe ouvrière consciente et organisée. C'est à l'unanimité des dix-neuf nationalités représentées et aux applaudissements des travailleurs du monde entier que, dès août 1891, le Congrès international de Bruxelles repoussait avec horreur cette guerre de race ou de religion qu'on prétendait substituer à la lutte de classes — nécessaire, celle-là, — des prolétaires de toutes races et de toutes nationalités contre les capitalistes de toutes nationalités et de toutes races, et l'exécutait comme une simple déviation inutilement tentée par la réaction gouvernementale et propriétaire aux abois.

Le nationalisme, que l'on veut opposer à l'internationalisme ouvrier, n'est qu'une double manœuvre : politique et économique.

Il n'est pas même une rétrogradation, ne correspondant à aucun fait dans le passé — la noblesse et le clergé d'autrefois, comme la bourgeoisie de la Révolution, ayant été, toutes deux, à des titres divers-mais également, internationales, ne con-naissant pas de frontières. Les Condé et les Turenne, par exemple, peuvent, sans déchoir, passer de l'armée espagnole à l'armée française qu'ils mènent au feu

successivement l'une contre l'autre ; de même que dans la bouche des révolutionnaires de 89, le mot « patriote » exclut tous les défenseurs nationaux de l'ancien régime et comprend, au contraire, tous les peuples prétendus étrangers appelés à communier dans la haine des tyrans.

Il est en contradiction avec toute la société moderne, qui est essentiellement internationale dans sa production et ses échanges, échappant par ses sciences et ses arts à toute condition de frontières. Ce ne sont pas seulement chemins de fer, postes et télégraphes, qui ont dû revêtir cette forme cosmopolite ; c'est la matière même de toute l'industrie et de tout le commerce qui, empruntée à tous les points du monde et exportée dans toute les directions, permet, seule, une existence qui n'a de national que le nom.

Ainsi convaincu de n'avoir ni passé ni présent, le nationalisme n'existe : d'une part, que comme un moyen de diviser et d'armer les uns contre les autres les travailleurs dont l'affranchissement est subordonné à leur union internationale ; d'autre part, que comme un moyen pour la classe capitaliste de rançonner ses prétendus compatriotes (avec son sucre national, son blé national, son bétail national et autres marchandises nationales qu'il s'agit de vendre le plus cher possible à la nation devenue un simple débouché).

Le nationalisme n'est donc pas seulement le dernier mot de la duperie. Il est encore et surtout le dernier mot de l'imbécillité.

Paix et Désarmement

Le Parti Ouvrier Français qui, avec les partis socialistes de l'ancien et du nouveau monde travaille et lutte pour l'avènement d'un ordre nouveau dans lequel, les classes disparues, l'humanité unifiée trouvera enfin, avec la liberté et le bien-être, la paix définitive, aspire plus ardemment que personne à mettre fin à cette barbarie à la deuxième puissance que représentent les armements de plus en plus gigantesques de l'heure présente.

Mais il sait que malgré le gaspillage d'hommes et d'argent qu'entraînent de pareils armements, le désarmement est défendu à une société qui, dans le domaine de la production et de l'échange, arme classe contre classe, individu contre individu.

Il sait que, quoi qu'elle puisse être le vœu universel, la paix est interdite à une société basée sur la lutte ou la guerre économique de tous contre tous.

Et il ne demande la disparition du militarisme qu'à la disparition même du régime capitaliste qui l'engendre et le maintient fatalement.

Aussi, se refuse-t-il à prendre au sérieux la dernière proposition du tzarisme russe mal déguisé en abbé de Saint-Pierre, et ne peut-il que se demander : qui trompe-t-on ? qui espère-t-on tromper avec une semblable utopie ?

Parmi les gouvernants, il se peut que les plus intelligents, se rendant compte que la guerre européenne est de plus en plus impossible et que des armées comprenant toute la nation deviennent un véritable péril révolutionnaire, soient disposés à licencier ces armées et à les remplacer par une espèce de gendarmerie nationale composée de *professionnels* et exclusivement dirigée contre l'ennemi intérieur, c'est-à-dire le prolétariat et le socialisme.

Mais plus fortes que toutes les volontés, se riant des plus autocrates et des plus clairvoyants, les nécessités économiques sont là qui s'opposent même à un simple arrêt dans cette progression du mal.

Cesser de fabriquer fusils, canons, etc; mais n'est-ce pas, du jour au lendemain, la ruine de ces puissants industriels du fer et de l'acier, les Schneider, les Krupp, les Armstrong, etc., qui, dans leurs colossales usines du Creuzot, d'Essen et d'ailleurs, réalisent des centaines de millions à armer leurs compatriotes — et même l'étranger — et sont les véritables maîtres des Républiques et des Empires ?

Licencier « la troupe » ? — Mais ne constitue-t-elle pas le premier marché intérieur, véritable mine d'or pour d'autres puissants capitalistes, chargés de l'approvisionnement (en draps, viande, conserves, avoines, etc.) d'hommes et de chevaux par centaines de mille ?

Et ces milliers de professionnels de l'épaulette et du galon, qui ne sont bons qu'à martyriser paysans et ouvriers en-

casernés sous prétexte de patrie et à les mener, comme aux dernières manœuvres, à la boucherie en pleine paix, quand ils ne les envoient pas sans quinine, c'est-à-dire sans munitions, tomber par sept mille à la fois sous les fièvres de Madagascar ? Que veut-on qu'on en fasse, une fois débarrassés de leur ferblanterie militaire et rendus à leur nullité civile ?

Et les « hommes » par demi million qu'immobilise mais que nourrit en même temps la caserne ? que pourraient-ils devenir, brusquement versés sur le grand marché du travail déjà encombré, s'y rencontrant avec tous les ouvriers congédiés des usines et des arsenaux, pour partager la seule propriété du prolétariat moderne, ces chômages que multiplie chaque jour le progrès du machinisme ?

Ce n'est pas à une libération, c'est à la pire des catastrophes que l'on se trouverait acculé par l'absurdité du régime actuel qui ne peut vivre que de ce qui le tue.

La paix, comme le désarmement, sera. Elle doit être.

Mais paix et désarmement sont subordonnés au triomphe du socialisme, et tous ceux, par suite, qui veulent en finir avec cet état de guerre latente qui n'est qu'une des formes de la concurrence, unique loi de l'anarchie bourgeoise, doivent venir au Parti Ouvrier, au parti socialiste, comme au seul parti *voulant et pouvant la paix*.

Dans le cas cependant où la Conférence proposée aboutirait à se réunir et où la

France croirait devoir y envoyer des délégués, comme il n'y a qu'une seule forme sous laquelle un véritable allègement pourrait être apporté aux charges écrasantes du militarisme : *la réduction simultanée et graduelle du temps de service actif dans les armées européennes*, le seizième Congrès national du Parti Ouvrier Français décide : les élus du Parti auront à demander à la Chambre que telles soient les instructions données aux représentants de la République française.

De l'Organisation centrale et Fédérale du Parti

Le Congrès, après avoir rappelé aux groupes du Parti le nouvel article du règlement général qui les oblige, même lorsqu'ils sont fédérés, à faire connaître au Conseil national le nom de leur secrétaire et l'adresse de leur siège, ainsi que l'obligation qui leur incombe, de par la décision du congrès national de Romilly, de s'abonner à l'organe central du Parti, le *Socialiste*, adopte à l'unanimité les trois dispositions suivantes, qui devront figurer dans le règlement général du Parti :

Les Fédérations, Agglomérations et Groupes auront à renseigner tous les trois mois le Conseil national sur leur situation, soit au moyen d'un rapport direct, soit sous forme de réponse à un questionnaire du Conseil.

— Les Fédérations — sauf en matière de cotisations, qui pourront faire l'objet d'un recours au Conseil national — restent maîtresses de leur organisation et de leur action intérieure, dans les limites du programme et de la tactique générale du Parti.

— Le Conseil national est autorisé à nommer des *délégués spéciaux*, avec mandat de visiter les groupes existants — fédérés ou non — et d'en créer de nouveaux.

De la Propagande et des moyens de la rendre plus efficace

Le Congrès fait sienne une proposition du citoyen Raymond Lavigne tendant à ce que la propagande et l'organisation du Parti soient étendues simultanément et sans exception à tous les départements.

Le Conseil aura à aviser aux voies et moyens d'exécution de ce plan d'ensemble, de concert avec les militants de chaque région appelés à l'aider de leur avis et de leurs connaissances locales.

Le Congrès prend acte de l'offre faite, au nom de la Fédération du Nord par le citoyen Delory, de prendre à sa charge l'établissement, par département, des registres nécessaires.

Conseil national

Le Conseil national pour 1898-1899 est composé de la citoyenne A. Valette et des citoyens Bénézech, B. Cadenat, Carnaud, René Chauvin, Dufour, G. Farjat, Ferrero, Ferroul, Ed. Fortin, Jules Guesde, Krauss, Paul Lafargue, Légitimus, Pastre, Pedron, Prévost, Roussel, Sauvanet, A. Zévaès, auxquels sont adjoints, à titre extraordinaire, un certain nombre de membres non résidents : J. Bach, (Haute-Garonne), Brunellière (Loire-Inférieure), G. De'ory (Nord), J. Dormoy (Allier), Raymond Lavigne (Gironde), Millet (Aube).

Les prochains Congrès

Au nom de la commission de vérification des pouvoirs, le citoyen Thomas demande au Congrès de décider qu'à l'avenir le Conseil national, en faisant parvenir à tous les groupes de France l'ordre du jour du Congrès, leur envoie également une formule spéciale et unique de mandat qu'il n'y aurait plus qu'à remplir avec le nom du groupe, celui de la fédération — s'il est fédéré — le nom du délégué, les signatures des secrétaires et le timbre du groupe et de la fédération.

(Adopté à l'unanimité).

3^e CONFÉRENCE ANNUELLE

*de la Fédération nationale des
Elus Municipaux du Parti Ou-
vrier Français.*

Représentées : les municipalités de Lille, Roubaix, Roanne, Montluçon, Cette, Croix, Commeny, Ivry-sur-Seine, Marsillargues, Issoudun, Huriel, La Ciotat, Sainte-Savine, Les Riceys, Hellemmes, Urçay, Lamentin, Petit-Bourg, Saint-Hippolyte-du-Fort, Durdatt-Larequille, Ronchin, Bonny, Le Moule, La Petite-Marche, et les minorités socialistes des Conseils municipaux de Bordeaux, Toulouse, Limoges, Agen, Fourmies, Lyon, Perpignan, Le Coteau, Nantes, Langon, La Pointe-à-Pitre, Romilly-sur-Seine, Calais, Ligny, Montpellier, Bègles, Cenon, Armentières, Carvin, Lomme, Houplines, Haubourdin, Avion, Austaing, Cysoing, Lannoy, Loos, Wattrelos, Beauvois, Sangatte, Buxières-les-Mines, Viplaix, Ainay-le-Château, Saint-Palais, Saint-Désiré, La Chapelaude, Courçais, Henin-Liétard, Teillet-Argenty, Vincennes, Saint-Angel, Castres, La Buisse, Voiron, Hauteville, Langon, Léogeats, Tizac, Saint-Quentin-de-Baron, Pujol, Eynesse, Saint-Macaire, Soint-Yzan, Saint-Vivien, Sainte-Florence, Genech, Lys-les-Lannoy, Oignies, Saint-André (Nord), Sainte-Saulve, Thumesnil, Waziers, Bertry, Sainghin-en-Mélantois, Reumont, Meaulne, Beaune, etc.

Conseil judiciaire

La Conférence décide la constitution à Paris d'un *Conseil judiciaire* auquel auront à recourir les municipalités socialistes dans leurs différends avec l'Etat bourgeois, pour empêcher la loi d'être violée à leur détriment.

Autonomie communale

La Conférence décide ensuite qu'il y a lieu de poursuivre la révision de certains articles de la loi municipale dans le sens :

1° Du droit pour les communes d'établir des taxes de remplacement sous la réserve de la population directement consultée et consentante ;

2° De la suppression de la gratuité obligatoire des fonctions municipales.

D'ici là, les municipalités mises en demeure par la loi de 1897 de réduire leurs taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques, organiseront le *referendum* sur des taxes de remplacement n'atteignant ni la classe ouvrière ni le petit commerce, de façon à arriver devant les Chambres avec l'appui des électeurs de la commune.

Assistance publique

La Conférence donne mandat aux élus du Parti de saisir les Chambres d'une proposition de loi ainsi conçue :

Article premier. — L'article premier de la loi du 5 août 1879 est modifié ainsi qu'il suit :

Les commissions administratives tant des hospices et hôpitaux que des bureaux de bienfaisance sont composées du maire et de six membres nommés pour quatre ans, moitié par le préfet et moitié par le Conseil municipal.

Elles comprendront, en outre — dans toutes les communes où il existe des conseils de prud'hommes — un membre élu par les électeurs ouvriers de toutes les catégories.

Art. 2. — Sont abrogés toutes les dispositions contraires à la présente loi.

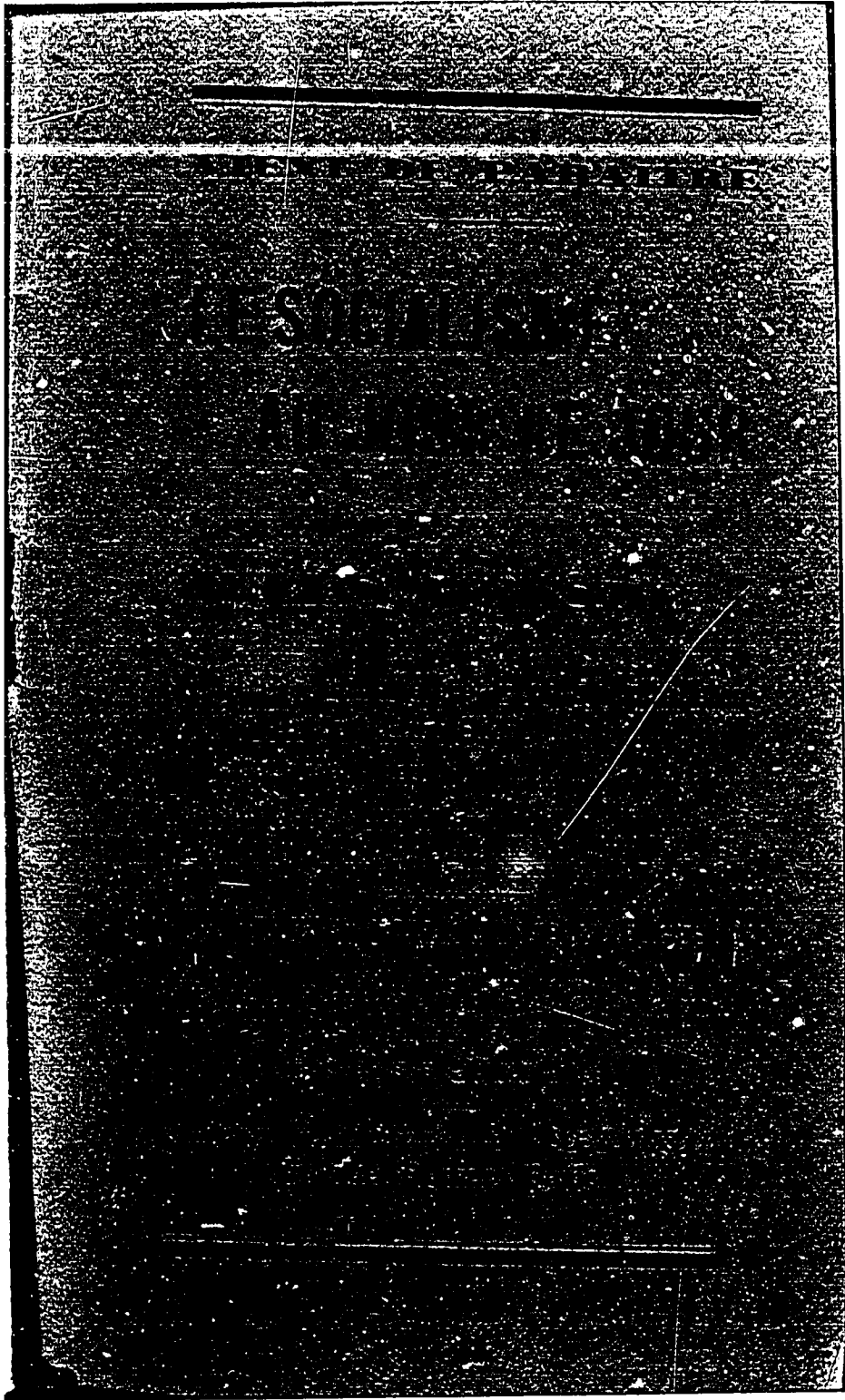
Siège Fédéral

La municipalité de Lille est à l'unanimité désignée pour servir de *centre à la Fédération intercommunale du Parti*.

Elle s'entendra avec le Conseil national pour la publication dans le *Socialiste* d'un bulletin

municipal tenant au courant les communes fédérées du travail accompli dans chacune d'elles.

Avant de se séparer jusqu'à l'année prochaine, sur la proposition du citoyen Delory, la Conférence se prononce à l'unanimité pour qu'aucune des municipalités ou des minorités municipales représentées à Montluçon n'adhère à aucun autre Congrès ou organisation intercommunale.



PEOPLE'S BIBLIOTHEQUE SOCIALISTE

1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

